

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 14 JUIN 2001

L'AN DEUX MILLE UN, LE 14 JUIN A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 8 juin 2001, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, Patrick GALLISSOT, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, M^{lles} DIOT, BROCHOT, MM. THOMASSIN, DEHAN, LOYOLA, HERBERT, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} RANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril 2001.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Tirage au sort - Liste préparatoire du jury d'assises 2002 -

M. Gilles Batoux, né le 7 février 1958 à Lannes, domicilié à Tronchoy,

M. Charles Wehrung, né le 30 août 1956 à Dijon, domicilié à Lannes,

M. Alain Jean, né le 1^{er} mai 1946 à Langres, domicilié à Rolampont.

N°1 Avis sur le dossier d'enquête publique. Vidange du barrage réservoir de Charmes

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°2 Liste de présentation pour la constitution de la Commission communale des impôts directs.

Adopté par 18 POUR & 1 CONTRE

N°3 Subventions octroyées par la commune. Exercice 2001.

Adopté par 18 voix POUR & 1 CONTRE

N°4 Destination des coupes en FC de Rolampont. Modification des délibérations du conseil municipal n°98-33 du 22 juin 1998 & n°99-59 du 7 octobre 1999.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°5 Destination des coupes en FC de Rolampont. Exercice 2001 & 2002.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°6 Destination des coupes en FC de Charmoilles-Lannes. Exercice 2001.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°7 Restructuration transports scolaires.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°8 Avis sur le dossier d'enquête publique. Gaec des trois fontaines.

Adopté à l'UNANIMITÉ

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 14 JUIN 2001 A VINGT-TROIS HEURES TRENTE-CINQ MINUTES.

Le maire,